



Contrat de location

montagne.com

Madame, monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le contrat de location ci-dessous ainsi que l'état descriptif du logement. Si cette proposition retient votre attention, veuillez nous renvoyer deux exemplaires du contrat revêtu de votre accord et accompagné d'un chèque bancaire ou postal représentant le montant des arrhes.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir très prochainement, nous vous adressons nos sincères salutations.

Attention : La réservation n'est effective qu'à réception du contrat et si les dates sont encore disponibles.

Entre :

le propriétaire :

Mr et Mme DAUBÉ
47 bis rue du Pérat
17100 SAINTES

Tél : 05 46 91 24 34

Email : contact@daube.fr

le locataire :

Mr Mme Melle

Adresse:.....

C.P:..... Ville:.....

tél.:.....portable:.....

mail:.....

Nb d'adultes:..... Nb d'enfants:.....

Pour la location :

De l'appartement **N°117-Chalet des Aravis 73590 LA GIETTAZ**, comprenant :

- Séjour avec coin cuisine aménagée et équipée, deux chambres, une salle de bains et WC séparé.
- Un équipement : TV, radio, Lave Linge, Réfrig./congélateur, Lave Vaisselle, four traditionnel, four micro-ondes et autres petits appareils ménagers usuels répertoriés dans la fiche d'inventaire.

Capacité d'accueil : 5 personnes. - Les animaux ne sont pas admis.

Surface de l'hébergement : Type 3 d'une surface d'environ 50 m2 + casier à skis et terrasse commune.

Conditions de location :

Durée de la location saisonnière : du/...../..... à 16 heures au/...../..... à 10 heures

Prix par semaine : Euros, soit un total de : Euros.

Avant votre arrivée, un dépôt de garantie de 200 Euros. vous sera demandé, en plus du solde.

Cette caution vous sera restituée après votre départ (maximum 1 mois), après réception de la déclaration sur l'honneur de l'inventaire et de l'état des lieux établis, à l'entrée, et déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de la remise en état des lieux après le séjour.

Le prix de la location comprend : l'eau, l'électricité, la taxe de séjour, la taxe de droit de bail et autres charges diverses.

Nettoyage de fin de séjour:

Le nettoyage des locaux à votre départ est à votre charge; Toute négligence qui sera constatée entraînera la retenue de 50,00 Euros sur le dépôt de garantie.

Modalités :

Cette location prendra effet dès réception (à notre adresse indiquée ci-dessus) de :

- un exemplaire du présent contrat daté et signé avec la mention "lu et approuvé".
- les arrhes de Euros. (soit 30%)

Quinze jours avant votre arrivée, soit au plus tard le

- Le solde d'un montant de Euros, encaissable à votre arrivée.
- Le dépôt de garantie de 200 Euros.

Ces sommes sont à régler par chèque bancaire ou postal pour la France et par mandat postal pour les autres pays.

Les clefs seront à retirer le jour d'arrivée mentionné ci-dessus à :.....

Et à remettre le jour du départ mentionné ci-dessus à.....

Le présent contrat est établi en deux exemplaires.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait le/...../.....

Mr et Mme DAUBÉ

Fait le/...../..... à

(lu et approuvé) Le locataire :

Attention : Bien vérifier que votre contrat d'assurance habitation principale prévoit l'extension villégiature, location de vacances. **Le locataire est tenu d'assurer le local qui lui est confié ou loué.**

Exemplaire : à conserver à nous retourner (sous 8 jours)

Appartement visible sur www.locmontagne.fr